

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 COURSE SUR PRAIRIE version 2



MOTO-CLUB: NCCNA
E-MAIL: mccma@orange.fr
TÉLÉPHONE: 06 89 56 62 67
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Jolly Gilles 013558
N° D'ÉPREUVE FFM: 136
DATE: 23/03/2025
LIEU: TONLIAY (08)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Didier LA ROSE	Licence: 014513
Président du Jury ou Arbitre*	Alain SIMON	Licence: 150208
Membre du Jury	Aline ROUSATO	Licence: 070523
Membre du Jury	Joël LACHUT	Licence: 075397
Commissaire technique responsable	Christian BOURGEMIE	Licence: 281982
Responsable du chronométrage	Valérie FABRIEN	Licence: 270287

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
1 (Trophée Femminin)	13/15ans	-	125 2T à 450 4T	13ans → 125 2T / 15ans → 125
+ Notes anciens	13/15ans	-	125 2T à 500cc	" / "
2 Trophée 150	15ans	-	144 2T, 150 2T, 250 2T et 4T	
3 (Trophée 450)	15ans	-	250 2T, 300 2T, 350 4T, 450 4T	
+ Trophée Vétérans	40ans	-	125 2T à 450 4T	
4 Ligue 250/450	13/15ans	-	125 2T à 450 4T	
5 Ligue 125	13ans	-	125 2T	
6 (65cc)	2ans	11ans	65 2T	
+ 85cc Kids	9ans	11ans	85 2T, 150 4T	
+ 85cc Espoirs	12ans	15ans	" / "	
7 50cc	6ans	9ans	50 1LT	

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- son(s) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... NANTI D'AMÉ

Nombre de secouristes 6

Hôpital le plus proche MANCHESTER
CHARLEVILLE - MÉRIÈRE

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 20

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site TOULIANY (08)

Adresse Le Gros Fau

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1435 m

Largeur minimum de la piste 6 m

Largeur de la grille 45 m

Longueur de la ligne droite de départ 90 m

Nombre d'OCP* 12

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 5.5

En manche : 4.5

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : 3.3

En manche : 2.8



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 7/12/2025
Le Président
G. DEREGARD



214, Avenue Carnot
Le Président G rald DEREGARD
T l. 06.89.56.62.67

VISA DE LA LIGUE

DATE: 17/02/202
P.O. Michel COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison R gionale des Sports
13, Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
T l : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: 07/03/2025
NUM RO: 25/0230



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org